

L'Alsace : 3 % de la population française

**Au 1^{er} janvier 2006,
1 815 493 personnes
résident en Alsace.
Depuis 1999,
la population de la région
a augmenté
de près de 82 000 habitants.
Elle progresse
dans les deux départements,
mais à un rythme légèrement
supérieur dans le Bas-Rhin.
La périurbanisation
se poursuit
dans les deux départements.**

Au 1^{er} janvier 2006, 1 815 493 habitants résident dans les 904 communes alsaciennes. La population s'est accrue de près de 82 000 habitants depuis le dernier recensement de la population de 1999. Tels sont les premiers chiffres

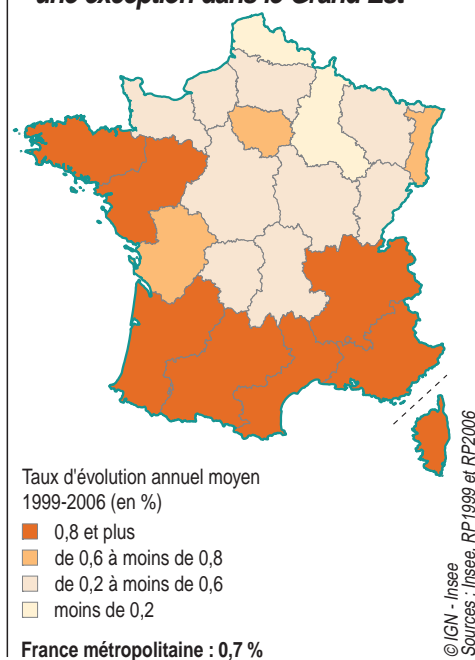
- Au 1^{er} janvier 2006, 1 079 016 personnes résident dans le Bas-Rhin, 736 477 dans le Haut-Rhin.
- L'Alsace se situe au 4^e rang des régions les plus dynamiques en terme d'excédent naturel.
- Un quart de la population alsacienne réside à Strasbourg, Mulhouse ou Colmar.

officiels issus de la nouvelle méthode de recensement de la population. Ainsi, entre 1999 et 2006, la population alsacienne a augmenté de 4,7 %, soit à un rythme moyen annuel de 0,66 % proche de celui de la France métropolitaine. L'Alsace se situe à la 11^e place des régions pour son dynamisme démographique, loin derrière les régions méridionales mais juste derrière l'Île-de-France et la région Poitou-Charentes. Avec 3 % de la population française, la région occupe le 13^e rang des régions les plus peuplées derrière la Picardie.

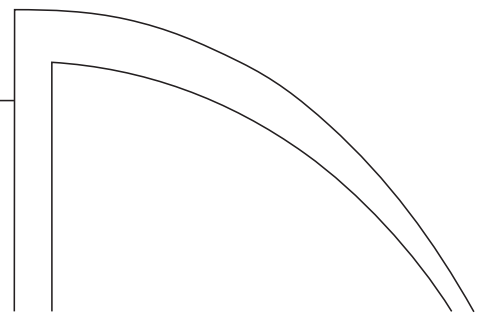
Une croissance de la population tirée par le solde naturel

D'après les données d'état civil, entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2005, le solde naturel (naissances - décès) de la région est de 57 419 personnes. La population ayant augmenté de l'ordre de 82 000 habitants, la différence entre cette dernière et le solde naturel constitue le solde migratoire apparent. L'excédent du solde naturel explique la majeure partie de l'augmentation de la population régionale depuis 1999. Il demeure en Alsace l'élément moteur de l'accroissement démographique. Le taux de croissance moyen

► Dynamisme démographique en Alsace, une exception dans le Grand Est



annuel dû au solde naturel s'élève à 0,46 %. Il se situe à un niveau supérieur à la moyenne nationale (+0,39 %). Depuis 1962 en Alsace, apport naturel et apport migratoire ont toujours été positifs et le premier a toujours davantage contribué à l'accroissement démographique de la région. Sur la période 1999-2006, l'Alsace se situe au 4^e rang des régions les plus dynamiques en terme d'excédent naturel derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et le Nord-Pas-de-Calais. En terme d'attractivité, l'Alsace



occupe le 13^e rang des régions françaises avec un taux de croissance moyen annuel de la population dû au solde migratoire apparent de 0,20 %.

Progression plus forte dans le Bas-Rhin

Au 1^{er} janvier 2006, 1 079 016 habitants résident dans les communes du Bas-Rhin et 736 477 dans les communes du Haut-Rhin. Ainsi, six alsaciens sur dix vivent dans le Bas-Rhin. Depuis 1999, la population bas-rhinoise a augmenté plus rapidement que celle du Haut-Rhin : +0,72 % par an, pour +0,57 %. Comparée à la décennie précédente, la progression a diminué dans le Bas-Rhin (+0,82 % par an entre 1990 et 1999) alors qu'elle est restée stable dans le Haut-Rhin. L'apport naturel est très proche dans les

deux départements alsaciens et relativement stable depuis le début des années 1980. Entre 1999 et 2006, le taux de croissance annuel moyen dû au mouvement naturel est de 0,48 % dans le Bas-Rhin et de 0,44 % dans le Haut-Rhin. C'est donc le solde migratoire apparent qui différencie les deux départements : +0,24 % par an pour le Bas-Rhin, +0,13 % pour le Haut-Rhin.

En 2006, le Bas-Rhin se situait au 18^e rang des départements les plus peuplés, le Haut-Rhin au 28^e rang, ce dernier ayant gagné une place par rapport à 1999 puisqu'il a dépassé la Meurthe-et-Moselle.

Les deux tiers des communes regroupent 15 % de la population

L'Alsace compte 904 communes, 527 dans le Bas-Rhin et 377 dans

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

$$\text{Variation totale de la population} = \text{solde naturel (naissances - décès)} + \text{solde migratoire (entrées - sorties)}$$

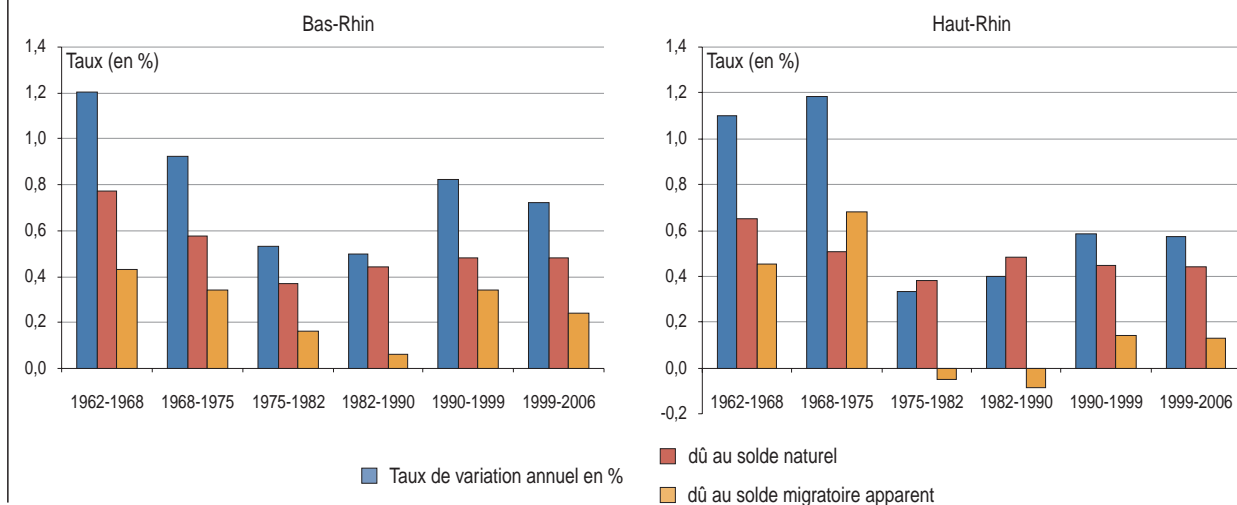
Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Ce solde migratoire peut donc être altéré par les imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

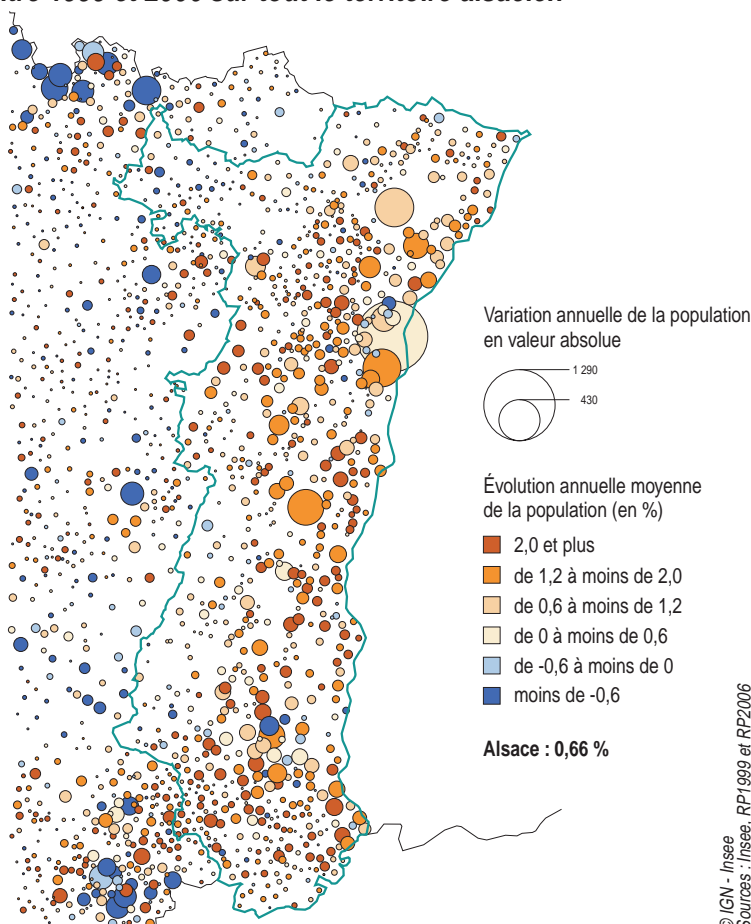
le Haut-Rhin, de tailles très diverses. En 2006, 21 communes ont moins de 160 habitants et 23 communes ont plus de 10 000 habitants. Avec près de deux communes sur trois de moins de 1 000 habitants, l'Alsace se démarque de l'en-

► Une progression due au solde naturel proche dans les deux départements depuis 1975



Sources : Insee, RP1962 à RP2006 - État civil

Des communes en croissance démographique entre 1999 et 2006 sur tout le territoire alsacien



France métropolitaine : 2 000 habitants en moyenne contre 1 700. Un quart de la population de la région réside à Strasbourg, Mulhouse ou Colmar qui occupent respectivement les 7^e, 34^e et 72^e rangs français en nombre d'habitants. À elles seules, les villes de Mulhouse et Colmar regroupent le quart des habitants du Haut-Rhin, tout comme la ville de Strasbourg pour le département du Bas-Rhin.

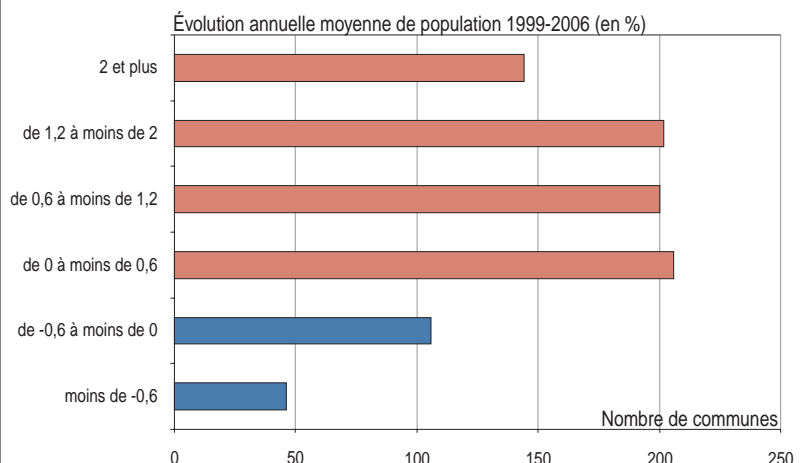
Quatre communes sur cinq gagnent de la population

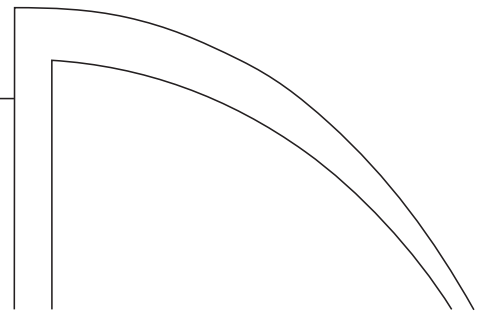
Entre 1999 et 2006, la population a augmenté dans plus de quatre communes sur cinq. La progression de population a été vigoureuse dans quelques 150 communes pour lesquelles la croissance annuelle moyenne de population égale ou dépasse les 2 %. Dans moins de 50 communes, la population diminue de plus de 0,6 % par an. Les communes connaissant des baisses de population

semble de la France où trois communes sur quatre ont moins de 1 000 habitants.

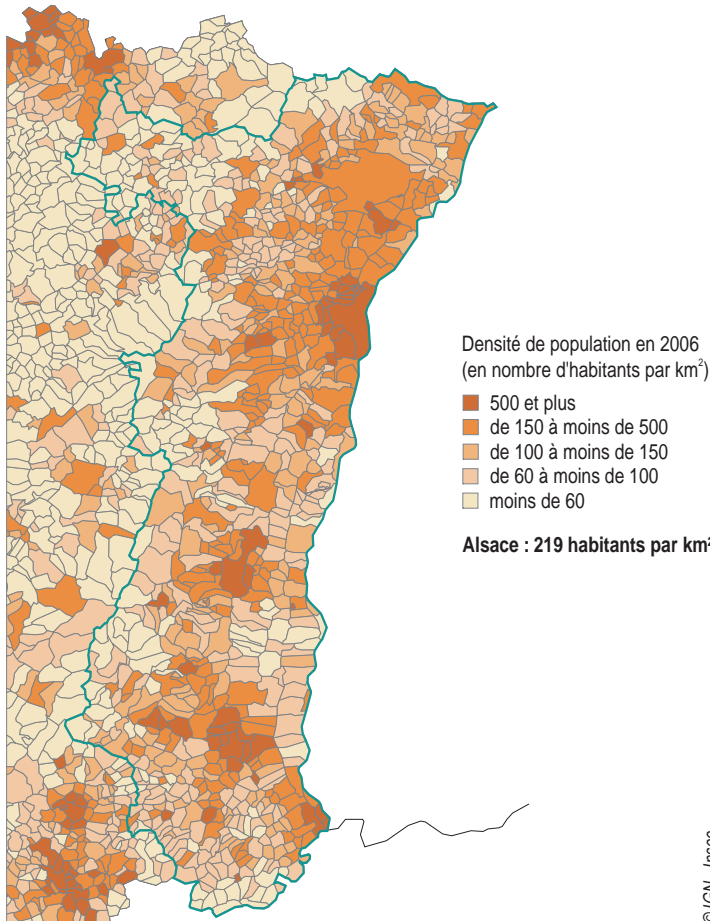
Même si les communes de petite taille sont les plus nombreuses, elles ne regroupent qu'une faible partie de la population : ainsi, 15,8 % de la population réside dans des communes de moins de 1 000 habitants en Alsace, soit un résultat voisin du niveau national (15 %). Les communes alsaciennes sont cependant en moyenne plus peuplées que celles de la

Quatre communes sur cinq gagnent de la population





► **Densité de population en 2006**



menté en moyenne de 6 % sur la période 1999-2006, soit deux fois plus rapidement que celle des 23 communes de 10 000 habitants ou plus.

Dans les communes de moins de 500 habitants, la population a augmenté de 7,4 % depuis 1999. Cette progression a été de 6,8 % dans celles de 500 à 1 999 habitants, de 6 % dans celles de 2 000 à 4 999. Pour les communes de 5 000 à 9 999 habitants, l'évolution de la population (+3,6 %) est très proche de celle des communes de 10 000 habitants ou plus entre 1999 et 2006.

En 2006, la densité de population de la région est deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la France métropolitaine (219 habitants au km² pour 113 habitants au km²). Cette densité de population n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire régional.

L'évolution de la densité de population entre 1999 et 2006 n'a pas été la même partout. Deux axes urbains de densification de la population sont consolidés sur cette période : l'axe nord-sud et l'axe Mulhouse-Belfort. Pour autant,

sont réparties sur l'ensemble du territoire régional.

La population des communes de moins de 10 000 habitants a aug-

Répartition de la population des communes alsaciennes par tranche de taille en 2006

Taille des communes	Nombre de communes	Population 2006	Part des communes (en %)	Part de la population (en %)
Moins de 100 habitants	6	421	0,7	ε
De 100 à 199 habitants	42	6 948	4,6	0,4
De 200 à 499 habitants	252	88 831	27,9	4,9
De 500 à 999 habitants	270	190 749	29,9	10,5
De 1 000 à 1 999 habitants	177	247 716	19,6	13,6
De 2 000 à 4 999 habitants	104	312 669	11,5	17,2
De 5 000 à 9 999 habitants	30	194 891	3,3	10,7
De 10 000 à 19 999 habitants	17	231 568	1,9	12,8
De 20 000 à 49 999 habitants	3	92 498	0,3	5,1
50 000 habitants ou plus	3	449 202	0,3	24,8
Ensemble	904	1 815 493	100,0	100,0

Source : Insee, RP2006

Une croissance plus forte dans les communes périurbaines

		Nombre de communes	Population en 2006	Évolution annuelle moyenne de la population 1999-2006 (en %)
Bas-Rhin	Pôle urbain	41	580 322	0,55
	Périurbain monopolarisé	173	206 816	1,02
	Périurbain multipolarisé	201	216 018	0,96
	Espace à dominante rurale	112	75 860	0,57
	Ensemble	527	1 079 016	0,72
Haut-Rhin	Pôle urbain	47	422 261	0,29
	Périurbain monopolarisé	156	129 645	1,22
	Périurbain multipolarisé	140	136 601	0,91
	Espace à dominante rurale	34	47 970	0,37
	Ensemble	377	736 477	0,57
Alsace	Pôle urbain	88	1 002 583	0,44
	Périurbain monopolarisé	329	336 461	1,10
	Périurbain multipolarisé	341	352 619	0,94
	Espace à dominante rurale	146	123 830	0,49
	Ensemble	904	1 815 493	0,66

Sources : Insee, RP999 et RP2006

tous les types d'espaces progressent en terme de population depuis 1999.

Poursuite de la périurbanisation

L'espace rural alsacien, composé de 146 communes, se partage principalement en deux zones situées aux confins de la région, loin des principaux pôles urbains. Il englobe l'Alsace Bossue et les Vosges du Nord au nord-ouest de l'Alsace, et une partie des Vosges

centrales. Avec 124 000 habitants en 2006, soit 7 % de la population régionale, le rural alsacien a progressé de 0,49 % par an depuis 1999. Cette progression se maintient après une reprise dans les années 1990. Elle est moindre que celle observée dans l'ensemble des espaces ruraux nationaux (+0,7 % par an) qui avait cependant connu une période de stagnation de 1982 à 1999.

La très grande majorité des communes alsaciennes de moins de 2 000 habitants appartient à l'es-

pace périurbain (communes monopolarisées ou multipolarisées). C'est le cas de près de 75 % des communes de moins de 500 habitants, de plus de 80 % des communes de 500 à 1 999 habitants et de plus d'une commune sur deux de 2 000 à 9 999 habitants.

Le phénomène de périurbanisation se poursuit entre 1999 et 2006 au même rythme que durant la période 1990-1999. En effet, la population des communes périurbaines augmente plus vite que celle des pôles urbains (ville-centre ou

Espaces urbains et espaces ruraux

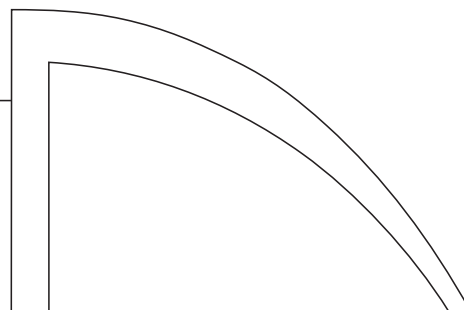
Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine, composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines monopolarisées et communes multipolarisées) ;
- l'espace à dominante rurale, qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les **banlieues** des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le **périurbain** a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : couronnes périurbaines monopolarisées et communes multipolarisées.



banlieue). Ainsi, entre 1999 et 2006, l'accroissement annuel moyen a été de 1,1 % pour les 329 communes appartenant à l'espace périurbain monopolarisé, de 0,94 % pour les 341 communes multipolarisées. C'est deux fois plus que pour les pôles urbains, que ce soit les villes-centres (+0,4 % par an) ou leur banlieue (+0,5 % par an).

La poursuite de la périurbanisation concerne les deux départements. Les communes périurbaines du Bas-Rhin et du Haut-Rhin connaissent respectivement une croissance de leur population deux et trois fois supérieure à celle des

pôles urbains. Il faut noter que la croissance de la population des pôles urbains est plus faible dans le Haut-Rhin ; par exemple, sur la période 1999-2006, la population des pôles urbains de Colmar et de Mulhouse a augmenté respectivement de 0,23 % et de 0,27 % par an, alors qu'elle a progressé de 0,43 % dans le pôle urbain de Strasbourg.

■
Yves FRYDEL

Sources utilisées

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour en savoir plus

La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006 - Insee Première n° 1217 - janvier 2009.

Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes - Insee Première n° 1218 - janvier 2009.

L'art de découper l'espace : les nouvelles aires urbaines - Chiffres pour l'Alsace - revue n° 2 - juin 2001.